

Abidjan le 15 mars 2021

Madame la Présidente,

Comme vous le savez, l'élection des conseillers des Français de l'étranger se tiendra le dimanche 30 mai 2021.

Les bureaux de vote seront ouverts dans les locaux du consulat général de 8 heures à 18 heures pour les Français inscrits sur la liste électorale consulaire qui souhaiteront voter "à l'urne".

Pour ce scrutin il sera également possible de voter par Internet. Les modalités de vote seront diffusées le moment venu.

Toutefois pour pouvoir voter par Internet, il est indispensable que les coordonnées de chaque électeur (numéro de téléphone portable et adresse électronique distincts pour un couple) soient à jour.

Etant donné les conditions sanitaires qui prévalent actuellement en raison de la pandémie de covid-19, le consulat général encourage toutes celles et ceux qui le peuvent à voter par Internet et, à cette fin, à s'assurer que leurs coordonnées ont été correctement enregistrées.

Si certains compatriotes rencontrent des difficultés pour procéder " en ligne " à la vérification de leurs données personnelles, il peuvent trouver de l'aide en consultant le "guide" accessible sur le [site Internet du consulat général](#) et une assistance est à leur disposition par mël : registre.abidjan-cslt@diplomatie.gouv.fr ou par téléphone : 27 20 20 75 00.

Le consulat général vous serait reconnaissant de bien vouloir relayer largement ces informations auprès des membres de votre association.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma considération.

Laurent SOUQUIERE

Consul général de France à Abidjan

laurent.souquiere@diplomatie.gouv.fr

Consulat général de France

Rue Lecoœur – 01 BP 1385

ABIDJAN – CÔTE D'IVOIRE

Tel : (225) 20 20 75 11

www.ambafrance-ci.org/consulat